

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 20 JUILLET 2022

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020, visée en Préfecture le 30.07.2020;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 19.09.2019 autorisant la signature de la convention avec l'Agence Territoriale du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, IT04.
- Considérant que la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance adhère à l'Agence du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Ingénierie et Territoire (IT04). La Communauté d'Agglomération souhaite renouveler cette adhésion, pour continuer à bénéficier des services d'assistance proposés par l'agence pour la gestion administrative des systèmes d'assainissement et des stations d'épuration des communes de Curbans et de Claret.

DECIDONS

Article 1 :

La convention d'adhésion, appel à cotisation 2022 avec IT 04 est de 231.75 € HT.

Article 2 :

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2022.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de l'Assainissement sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 20 juillet 2022

Le Président


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : -- 1 AOUT 2022

Publié ou notifié le : -- 1 AOUT 2022



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA GAP (05)

Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_07_71
Date de la décision :	2022-08-01 00:00:00+02
Objet :	Convention d'adhésion, appel à cotisation 2022 avec Ingénierie et Territoire des Alpes de hautes-Provence (IT 04)
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-200067825-20220801-D2022_07_71-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-200067825-20220801-D2022_07_71-AI-1-1_0.xml	text/xml	937
Nom original :		
D_3011.pdf	application/pdf	52347
Nom métier :		
99_AI-005-200067825-20220801-D2022_07_71-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52347

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 août 2022 à 10h39min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 août 2022 à 10h39min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 août 2022 à 10h39min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 août 2022 à 10h39min40s	Reçu par le MI le 2022-08-01